

ÉDITION DE FÉVRIER-MAI 2021



BULLETIN D'INFORMATION DE LA DIRECTION DE GESTION DES TERRES COUTUMIÈRES



Cascade sur l'île de Maewo

Le présent bulletin d'information vise à donner davantage d'information aux parties prenantes et au public sur les activités menées par la Direction de gestion des terres coutumières (DGTE). Si vous désirez être tenu informé des actualités de la DGTE, vous pouvez consulter notre page Facebook ou bien vous renseigner directement auprès du coordinateur national ou du service provincial de gestion des terres coutumières le plus près de chez vous.



Produit et publié par la Direction de gestion des terres coutumières.



CAMPAGNE DE SENSIBILISATION À



MALICOLO

La campagne de sensibilisation menée de février à mars 2021 a été un succès. L'organisation des sensibilisations fait partie intégrante du plan des activités de la direction de Gestion des terres coutumières (2021) et est également incluse dans le plan de travail individuel de l'agent en poste à Malampa et de l'agent chargé des formations. L'équipe déployée sur l'île de malicolo dans le cadre de la campagne de sensibilisation est intervenue dans bon nombre de villages et ont traité plusieurs questions notamment en ce qui concerne: les droits et libertés de chaque individu, leurs devoirs et responsabilités, les fondements de l'indépendance, le règlement des conflits fonciers, les dispositions de la constitution qui traitent des questions foncières et les pouvoirs de l'autorité coutumière chargée d'identifier les véritables propriétaires des terres coutumières.



Participants de hatbol



Régions ciblées dans le cadre de la sensibilisation :

- Nord-ouest A
- Nord-ouest B
- Sud intérieur
- Sud
- Centre
- Nord-Est
- Sud-Est
- Îles au large des côtes



Sensibilisation aux carrières à l'école secondaire d'Amelvet

La journée de sensibilisation tenue à l'école secondaire d'Amelvet n'a pas seulement permis à notre équipe de sensibiliser les étudiants aux carrières mais a également permis de leur faire prendre conscience de leurs droits dans une tribu, un clan ou une famille et des droits de propriété sur les terres coutumières.

Étudiants de l'école d'Amelvet (sensibilisation)

**JASTIS MO FAIRNESS
LONG KASTOM KRAON
(JUSTICE ET ÉQUITÉ DANS LE
FONCIER COUTUMIER)**

Ces sensibilisations ne visent pas seulement à faire prendre conscience aux chefs et à toute autre personne de statut coutumier de leurs droits constitutionnels ou de leur transmettre des connaissances nécessaires pour être en mesure d'entendre des cas concernant les droits de propriété sur des terres coutumières, mais elles devraient également doter les jeunes des connaissances nécessaires pour gérer les terres coutumières d'une manière durable et d'une manière qui devrait leur permettre de pouvoir subvenir à leurs besoins tout en évitant tout risque susceptible de détruire l'avenir de leurs héritages fonciers. Il est également important de leur faire comprendre que les terres coutumières de Vanuatu ne sont pas détenues par une personne en particulier mais sont détenues en commun par la tribu, le clan ou la famille afin d'assurer la stabilité sociale à l'avenir.

L'important est de faire comprendre à la jeune génération et les futurs dirigeants que les terres coutumières sont détenues en commun par une tribu ou un clan. En remerciant l'équipe de sensibilisation, le directeur de l'école secondaire d'Amelvet a reconnu l'importance de la sensibilisation qui devrait permettre aux étudiants d'envisager leurs futures carrières.



Sensibilisation à Unua 5 (Malicolo)



Le 27 avril 2021, par l'intermédiaire de son bureau provincial à Sanma, la DGTC a en collaboration avec le service de Probation (Linda Vutilolo) à Santo mis en œuvre un volet du projet visant à sensibiliser les détenus mis en libération conditionnelle sur différentes questions foncières dans le cadre de leur programme de réadaptation. La mission confiée à la DGTC est de renseigner les détenus sur les dispositions de la constitution traitant les terres coutumières, le règlement des litiges et l'autorité coutumière actuelle chargée d'identifier les véritables propriétaires coutumiers et de déterminer si un particulier dispose ou non des droits pour prétendre à une propriété foncière.

En effet, l'intention de l'équipe est d'appuyer le projet du service de Probation lancé dans le cadre de leur programme de réadaptation en vue de renseigner davantage les détenus sur les questions relatives aux terres coutumières, à leurs droits et aux démarches à suivre en cas de tout litige

foncier auquel ils peuvent être confrontés à l'avenir.

Les détenus sensibilisés (dont certains sont des *pikinini blong nasara*, les enfants issus de la chefferie, d'une tribu ou d'un clan) se sont montrés très reconnaissants pour avoir appris autant de ce programme de sensibilisation notamment la transmission de renseignements qui leur seront très utiles.



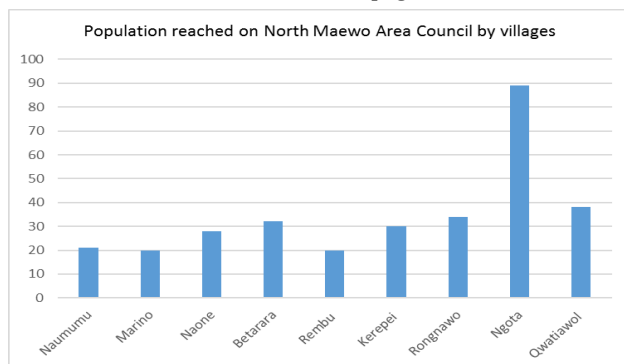
Agent principal en poste en province nord (Freddington Aru) chargé de la sensibilisation

Selon les règles de la coutume à Vanuatu, chaque personne est issue d'une tribu, d'un clan ou d'une famille qui détient des terres coutumières dont les délimitations sont fixées par un lien qui existe entre la terre et les esprits des lieux. Quel que soit votre situation, tout le monde est issu d'une tribu à qui appartient le droit d'occuper ou d'utiliser les terres coutumières. La DGTC a pour mission de sensibiliser chacun, qu'il soit un détenu, un étudiant, un religieux ou

une organisation, aux droits, à la constitution et aux questions en matière de droit foncier. Voilà donc la raison pour laquelle nous avons apporté réponse à l'appel du service de Probation pour mener la sensibilisation auprès des détenus à Sanma. Malgré les peines purgées pour les différents délits commis, ces personnes appartiennent toujours à cette société, à des tribus et doivent pleinement jouir des droits de propriété sur leurs terres. Par conséquent, la justice et l'équité doivent également s'appliquer lorsqu'il s'agit de traiter des questions de foncier coutumier avec elles.

LA SENSIBILISATION SUR MAEWO ET À L'OUEST D'AMBAE

Du 28 avril au 8 mai 2021, une campagne de sensibilisation est menée à Maewo et l'ouest d'Ambae.



Source: Freddington Aru.

Ces sensibilisations ont pour but de transmettre des renseignements en rapport les terres coutumières, tout en attirant l'attention sur les fondements de l'indépendance, le règlement des litiges, l'autorité coutumière chargée d'identifier les véritables propriétaires coutumières ou déterminer si un individu dispose ou non des droits

d'utiliser ou d'occuper une terre revendiquée dans la République de Vanuatu, les droits fondamentaux et les principes de la constitution qui traitent des questions relatives aux terres coutumières.

Les équipes sont déployés au nord, sud de Maewo et à l'ouest d'Ambae. Les localités situées à l'est, au nord et au sud d'Ambae ont été visité depuis l'année dernière en 2020.

Les habitants de Maewo et de l'ouest d'Ambae ont remercié l'équipe pour les efforts qu'elle a déployé en se déplaçant d'une communauté à l'autre pour partager les principes de la constitution, leurs droits et les renseignements nécessaires concernant le foncier. Cela leur a permis de réfléchir et de maintenir les pratiques d'usage des terres fondées sur le système coutumier d'usage en commun comme l'exigent les règles coutumières. Ces sensibilisations ont permis de faire part à la population de l'existence des règles coutumières et de l'idée que nul n'est privé de terres à Vanuatu, que chaque citoyen issu d'une tribu a un endroit où vivre et planter son champ tout en jouissant des droits qu'il détient sur ses terres. Qu'il s'agisse de droits d'occupation ou d'usage, ces droits leurs sont conférés par les règles de la coutume et il est donc du devoir de chacun de se respecter mutuellement pour continuer à maintenir et à promouvoir la paix en sachant qu'ils se sont vus conférés ces droits de manière pacifique conformément au droit coutumier.

Au sud de Maewo, l'équipe est intervenue dans chaque village, mais il existe des villages où nous n'avons pas été en mesure de rassembler toutes les données au moment de la production et de la finalisation de cette édition du bulletin. Gaiowo (Maewo au nord) :

- Lalavaru (Nord de Maewo)
- Naviso (Est d'Ambae)
- Asanvari (Sud de Maewo)

Campagne de sensibilisation aux carrières à l'école secondaire de Gambule (Maewo)

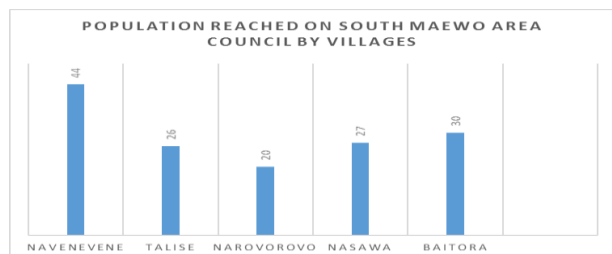
La sensibilisation auprès des écoles secondaires du Vanuatu est prévue au plan d'activités la direction de Gestion des terres coutumières.

Avec l'accord du directeur de l'école secondaire de Gambule et de l'agent du développement scolaire (ADS) à Maewo, la DGTC est intervenu auprès des élèves du secondaire de la 7e à la 10e année.



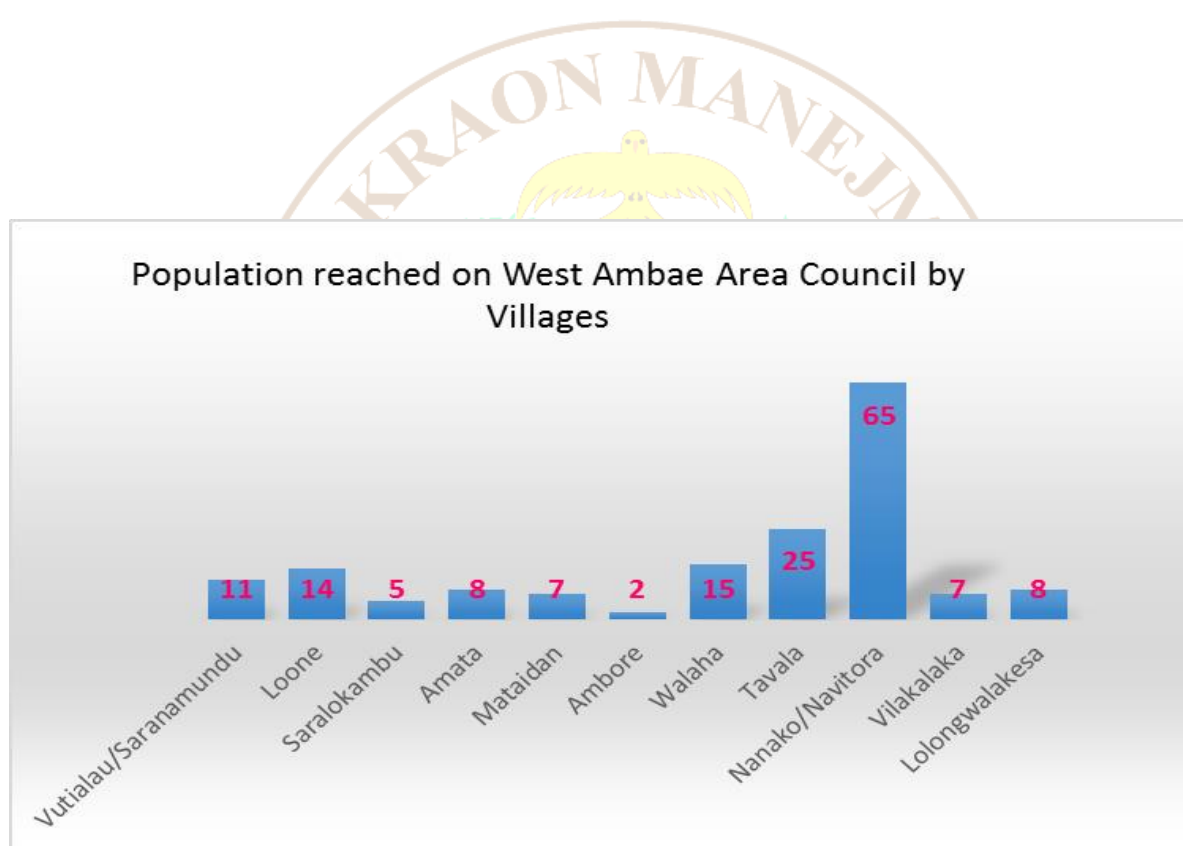
Les Étudiants de Gambule

(Maewo) lors de la séance de sensibilisation aux carrières



Au moins 20 villages dont les données ne sont pas disponibles au moment de la réalisation de cette édition et ne figurent donc pas sur le diagramme.

Récapitulatif des données sur Maewo & l'ouest d'Ambae



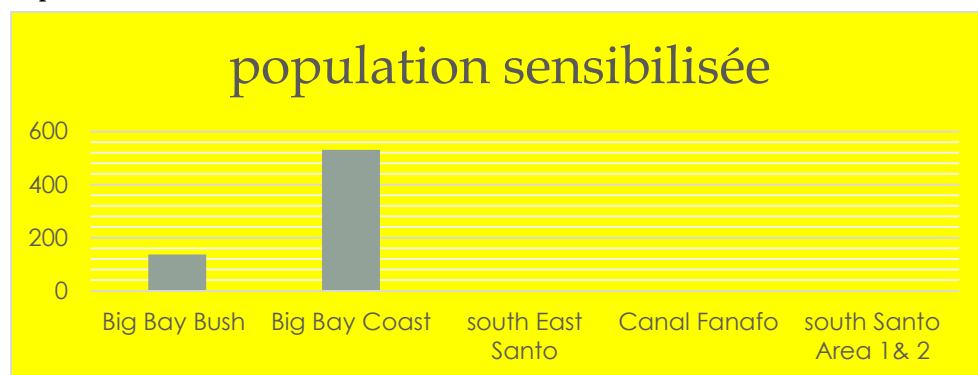
Île/conseil régional	Numéros des villages visités	Nombre des personnes sensibilisées	Nombre des écoles visitées
Nord + Sud de Maewo Conseil régional	18	432	1 (École secondaire du premier cycle de Gambule)
Ouest d'Ambae	31	164	-

MISE EN OEUVRE DU PLAN DE SENSIBILISATION À SANTO

Du 26 mars à 7 avril 2021, la DGTC a mis en œuvre un programme de sensibilisation dans le cadre de la réalisation de son plan d'activités, qui a est également inclu au plan de travail de l'agent en poste à la province de Sanma et l'agent chargé des formations.

Une équipe est déployée dans les différentes localités sur Santo pour mettre en œuvre ce programme de sensibilisation.

Population sensibilisée sur Santo



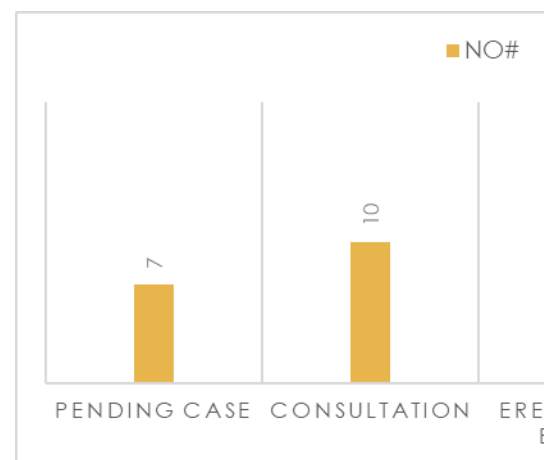
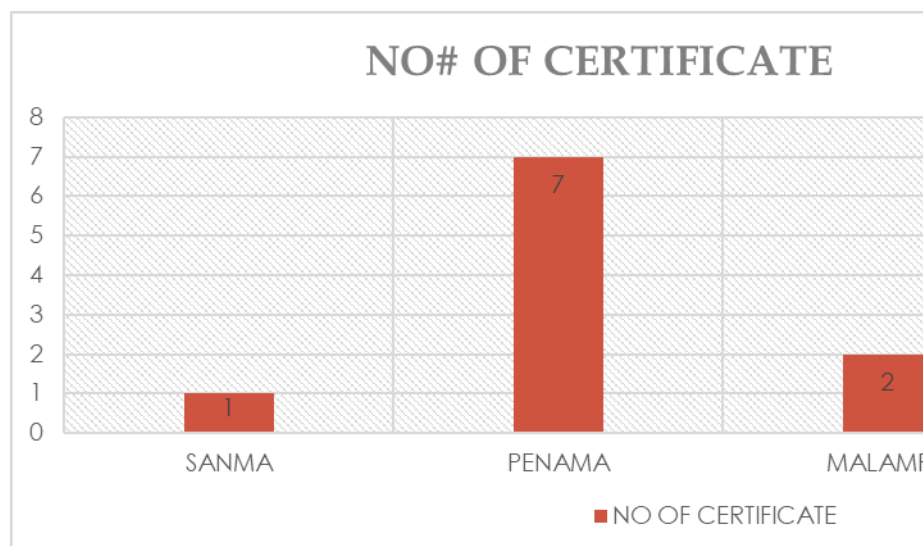
Récapitulatif des données sur Santo

Conseils régionaux ciblés	Liste des villages	Population sensibilisée
Big Bay Bush	• Winsau, Nawelala, whitegrass, vuriroro, vunaman	55
	• Angoru	20
	• Mataloi	42
	• Lape	20
Big Bay Coast	• Malovuko	23
	• Pesena	55
	Pematisina	53
	Lolomatalo	52
	Puelvus	37
	Pialulup	21
	Vunarei	17
	Vasi, jureviu/tuturu	51 adultes, 32 étudiants
	Tolomako	44
	Malao	46
Sud-est de Santo	Aucune donnée disponible	Aucune donnée sur la population
Sud de Santo Région 1 & 2	Vimala, Narako, nJingoet et les localités à proximité, wailapa, Tanovusvus, Tasiriki, Nerang, Araki	Population non enregistrée
Canal Fanafo		
Côte Ouest & Nord-ouest		

Le tableau expose la liste des villages et le nombre de la population sensibilisée. Veuillez noter qu'il manque des données.

Certificat d'enregistrement d'intérêt foncier (Certificat vert)

La DGCT a délivré 13 certificats d'enregistrement d'intérêt foncier (certificat vert) de février à mai 2021. Le certificat est délivré à la suite d'un jugement rendu par l'autorité coutumière sur les droits de propriétés sur les terres coutumières.



Le diagramme indique le nombre des certificats délivrés dans chaque province de février-mai 2021. Sur le certificat est indiqué tout renseignement concernant le terrain, le propriétaire coutumier, le tribunal et le représentant du propriétaire coutumier. En outre, cela confirme que l'affaire est classée et que la déclaration de propriété est rendue par le tribunal compétent, ensuite finalisée et attestée par la direction de Gestion des terres coutumières.

DEMANDE DE BAIL

La DGTC a enregistré 38 demandes de bail approuvées par *le comité de planification de la gestion des terres coutumières (LMPC)* par l'intermédiaire du responsable de la réforme foncière, et qui nous ont été transmises pour détermination.

Ce processus d'obtention du certificat de négociateur est prévu à la Loi sur la réforme foncière (Cap 123). Le but de transmettre ces demandes de bail à DGCT est de garantir une meilleure consultation avec le *nakamal* afin de déterminer si une ou des personnes sont des véritables propriétaires coutumiers et en cas de déclaration de propriétaire, il appartient à l'agent la responsabilité de le consulter afin d'obtenir son consentement sur la demande de certificat de négociateur. Dans les cas où un litige foncier est enregistré devant le tribunal, le bureau consulte toutes les parties au litige.

Les trente-huit demandes de certificats de négociateurs transmises à la DGTC se distinguent toutes par leur statut de terres coutumières. Voir le diagramme ci-dessous.

Le bureau a enregistré sept demandes de certificats de négociateurs qui sont en instance avant le tribunal, dix d'entre elles nécessitent une consultation et l'agent responsable a effectué le rapport de consultation, deux des demandes ont commencé le processus d'érection du panneau d'affichage pour la réunion des *nakamals* qui doit être convoquée après un préavis de trente jours et dix-neuf d'entre elles doivent-êtr encore érigées.

L'autorité chargée du processus de règlement des conflits s'efforce également de défendre les intérêts des propriétaires coutumiers sur leurs terres coutumières respectives dans différentes localité ou îles de la République de Vanuatu. En outre, la DGTC collabore davantage avec les autorités coutumières afin de garantir la justice et l'équité dans la détermination des droits de propriété sur les terres coutumières.

mener à bien toutes les réunions et les consultations des nakamals avant de poursuivre la mission auprès des nakamals au sud-est, au nord et l'ouest d'Ambrym.



Campagne de sensibilisation à Paama

L'agent provincial des terres coutumières à Malampa a animé le programme de sensibilisation sur Paama avec l'assistance des chefs et des personnes de statut coutumier avant de tenir des réunions de nakamals.

Le but est de transmettre quelques renseignements utiles aux chefs et de rafraîchir leurs connaissances sur le processus d'animation de réunion des nakamal.



LE NAKAMAL & LIEU DE RÉUNION

L'équipe continue à exercer ses fonctions notamment celles de faciliter le processus de règlement des litiges. De février à mai, les agents provinciaux ont tenu des réunions avec des nakamals et sont intervenus auprès des tribunaux fonciers dans les provinces et îles respectives. Nous avons enregistré plus de dix réunions tenus par les nakamals et quelques cas présentés devant les tribunaux fonciers. L'équipe s'est rendu à Paama pour



MOTS DE REMERCIEMENT

La direction de gestion des terres coutumières (DGTC) tient à remercier tous ceux qui ont contribué à la publication des actualités. Nous tenons à remercier également le personnel en poste dans les provinces ainsi que le personnels de soutien à Port Vila.

La terre est notre passion, nous nous engageons à protéger à protéger vos droits de propriété et à garantir la justice et l'équité devant les tribunaux en cas des litiges fonciers. Nous continuerons de nous engager à la protection des propriétaires indigènes tout en promouvant des bonnes pratiques de gestion des terres coutumières.

Continuez à nous suivre sur notre page Facebook : Custom Land Management (*Direction de Gestion des terres coutumières*) pour si vous désirez vous renseigner davantage ou de visiter le service le plus près de chez vous ou de nous contacter par téléphone au :

N° tél principal : 27297

Coordinateur national : 27298

Coordinateur national : 7305080

Agent finances : 7305102

Agent nord : 7305101

Agent direction: 7305103

Service de base des données : 7305106

Agent réforme foncière : 7305107

Agent de formation : 7305081

Torba : 7305092

Sanma : 7305097

Penama : 7305091

Malampa : 7305105

Shefa : 7305096

Tafea : 7305110

JASTIS MO FAIRNESS LONG KASTOM KRAON

(JUSTICE ET ÉQUITÉ DANS LE FONCIER COUTUMIER)